

Atelier de Pratique Artistique Théâtre

L'atelier s'adresse à tous les élèves du cycle 4 (5^e, 4^e et 3^e) inscrits au collège, sous réserve des options choisies et d'un emploi du temps compatible. L'atelier ne pourra accueillir qu'un maximum de 20 élèves.

Dans la mesure où l'emploi du temps des élèves sera adapté au choix de cet atelier, nous attendons un **engagement assidu** de la part des inscrits.

Les séances d'atelier se dérouleront **le mardi de 15h45 à 17h45**.

Les représentations auront lieu mi-juin 2018 au Théâtre de Mayenne (dates communiquées ultérieurement).

Une séance de répétition au théâtre aura lieu une journée en mai, une « matinée » de stage (10h-15h) pourra être proposée un samedi avant la participation au printemps théâtral de Laval.

Un calendrier plus précis vous sera donné en début d'année scolaire.

Cet atelier sera encadré par Madame Gaultier et sera animé par Valérie Berthelot, metteur en scène, comédienne, chorégraphe, danseuse de la Compagnie Art Zygote (Laval).

L'atelier est gratuit. Le festival du Printemps théâtral de Laval et deux sorties spectacles seront proposés aux élèves. Une participation pourra être demandée aux familles. Il est conseillé d'adhérer au FSE afin de pouvoir bénéficier d'une aide pour le financement de ces activités.

Afin que l'inscription de l'élève soit prise en compte, il faudra fournir ce document complété et signé à Madame Gaultier avant **vendredi 22 juin 2018**.

L'inscription définitive sera confirmée dès que possible (lorsque emplois du temps et classes seront constitués).

Atelier de Pratique Artistique Théâtre

Je, soussigné(e), Mme, M,

Adresse.....

Téléphone.....

E-mail.....

Représentant légal de l'élève.....

actuellement en classe de.....né(e) le

souhaite inscrire mon enfant à l'atelier de pratique artistique.

J'ai pris connaissance des conditions de mise en œuvre de cet atelier et les accepte.

A....., le.....

Signature du responsable légal

Signature de l'élève

Objectifs pédagogiques, artistiques et culturels de l'atelier de pratique artistique

- Développer l'épanouissement des élèves en renforçant l'estime de soi
- Favoriser l'accès de tous les jeunes à l'art et à la culture en allant à la rencontre des œuvres artistiques vivantes de Compagnies présentes sur le territoire
- Créer une habitude de pratiques, de rencontres, d'aspirations à se cultiver
- Cultiver sa sensibilité et son plaisir à rencontrer des œuvres, des artistes, des lieux à caractère artistique et culturel
- Constituer un esprit de troupe : mettre en pratique le processus de création collective, concevoir et réaliser la présentation d'une production, dans le respect et dans l'écoute des autres
- Développer l'expression d'une émotion esthétique et du jugement critique ; aiguïser le regard de l'élève (dans l'idéal et en fonction de la saison culturelle à venir, les élèves assisteront à une création de la Compagnie Art Zygote)

Règlement de l'atelier de pratique artistique

Article 1 : Les heures d'atelier font partie de l'emploi du temps de l'élève. Ce dernier ne peut pas quitter l'établissement avant la fin de l'atelier sauf en cas d'autorisation parentale.

Article 2 : L'élève doit être présent à tous les cours aux heures prévues, sauf en cas de force majeure (maladie...). Il prévendra alors le collègue et les professeurs de son absence.

Article 3 : L'élève doit s'engager dans son activité et doit accepter les règles de l'atelier.

Article 4 : L'élève dont le comportement ne serait pas acceptable, sera sanctionné ou écarté de l'atelier.